

*Entretien avec Hervé Fridman,
président du conseil scientifique
de l'Arc, sur la stratégie et le
financement de la recherche sur
le cancer*



Fluidifier *les contacts entre chercheurs*

Hervé Fridman préside le conseil scientifique de l'Arc, qui élabore la stratégie d'aide à la recherche fondamentale et clinique, contrôle son application et sélectionne les programmes de recherche soutenus par l'Arc. Professeur à la faculté de médecine du CHU Broussais - Hôtel-Dieu (Université de Paris VI), Hervé Fridman dirige aussi le département de biologie des tumeurs à l'Institut Curie et une unité de l'Inserm, «immunologie cellulaire et clinique», qui étudie la physiologie du système immunitaire et le traitement des cancers en développant des outils nouveaux d'intervention.

L'Actualité. – Depuis combien de temps êtes-vous impliqué dans la recherche contre le cancer ?

Hervé Fridman. – J'ai pénétré pour la première fois dans un laboratoire de recherche touchant à ce domaine le 4 novembre 1966. Jeune externe des hôpitaux de Paris, j'entrais dans le laboratoire de Jean Dausset, chez Jean Bernard. Une chance. Une très belle école. Tous étaient des médecins qui, à partir de l'observation des malades et des maladies, ont fait des découvertes fondamentales, preuve qu'à l'inverse des schémas traditionnels, une excellente recherche clinique peut conduire à une recherche fondamentale – couronnée par le prix Nobel pour l'un d'entre eux.

J'ai toujours suivi cette démarche car je ne crois pas qu'il y ait d'opposition entre recherche appliquée et recherche fondamentale. Au contraire, il faut essayer de fluidifier les contacts entre chercheurs, entre domaines différents de recherche. C'est pourquoi dans les appels d'offres de l'Arc, nous veillons à ce qu'il y ait des équipes très différentes et qu'elles travaillent ensemble.

Le financement de l'Arc peut-il infléchir la politique de certains laboratoires ?

Dans la recherche en cancérologie, l'Arc joue un rôle déterminant, mais elle n'est jamais seule. Tous les laboratoires performants sont pluri-financés, et n'oublions pas que les charges les plus lourdes, c'est-à-dire les salaires, sont supportées par l'Etat. Même si nous apportons 50% du budget de fonctionnement d'un laboratoire, c'est beaucoup moins par rapport au budget global, et nous n'avons pas à peser sur sa politique. D'autant que nous ne finançons que des équipes et des programmes, pas des institutions. Nous ne pratiquons pas «l'effet gouvernail», tant redouté par l'Etat, et nous nous distinguons des industriels qui, par les contrats, cherchent à créer de la propriété intellectuelle puis de la propriété industrielle. Néanmoins, le volume des subventions de l'Arc et la rapidité des versements contribuent certainement à la compétitivité des laboratoi-

● Propos recueillis
par Jean-Luc Terradillos
Photo Philippe Matsas

res français. Cela permet aussi d'avoir un rôle fédérateur. Ainsi, l'Arc finance pratiquement presque toute la recherche thérapeutique en oncologie pédiatrique, domaine qui intéresse peu l'industrie privée.

Quels sont vos différents soutiens à la recherche ?

Le financement de la recherche par l'Arc s'effectue en trois grandes catégories : les subventions à des programmes de recherche, les bourses et le financement d'équipements nouveaux et structurants dans les régions.

Les demandes de subventions et de bourses sont évaluées au niveau national parce qu'une recherche compétitive doit se situer au moins à ce niveau. Cette règle permet d'ignorer le poids du mandarinat local.

En revanche, il est difficile de connaître les besoins en équipement des régions. Pour cela, nous avons constitué cinq commissions régionales, dont l'aire de compétence recouvre grosso modo celle des régions de France-Télécom. Comme ces équipements représentent de lourds investissements (imagerie, RMN, etc.), nous nous associons à d'autres partenaires, tels que le CNRS, l'Inserm, les universités, les conseils régionaux.

Pour les bourses – environ 400 par an –, il existe plusieurs cas : le soutien aux thésards à partir de la troisième année de thèse et aux stages post-doc. Après une sévère sélection, nous donnons une bourse pour la première année de post-doc à l'étranger mais pas une seconde (parce que nous ne voulons pas financer la recherche américaine). Nous soutenons aussi un certain nombre de jeunes chercheurs étrangers en France. Et nous avons créé, après discussion avec le ministère de la Recherche, un nouveau dispositif : la bourse post-doctorale de deux ans pour des chercheurs français en France, à condition qu'il s'agisse d'un vrai stage post-doc, c'est-à-dire que le candidat change de labo, de thématique, voire de ville, ou qu'il revienne d'un premier post-doc à l'étranger.

En ce qui concerne les subventions, nous poursuivons le soutien aux meilleures équipes, mais plutôt que de discuter longuement pour savoir si nous allons donner 180 000 F à untel et 210 000 F à tel autre, nous avons institué une subvention fixe de 300 000 F.

Nous avons créé des subventions libres et sans plafond afin de laisser émerger les lignes de force de la recherche en cancérologie. Le principe est simple : si vous avez un projet particulièrement innovant et ambitieux, qui asso-

cie plusieurs équipes, qui réunit des physiciens, des chimistes, des biologistes, etc., et si, dans ce projet, vous avez besoin d'équipement et de fonctionnement, bref de beaucoup d'argent, envoyez-nous une lettre d'intention. Le conseil scientifique de l'Arc l'examinera et si le projet s'avère tout à fait particulier, il sera sélectionné et fera l'objet d'une demande plus élaborée. Ces subventions, qui peuvent atteindre plusieurs millions de francs, sont bien adaptées à la recherche clinique où l'on a besoin de presque tout.

Quels sont les grands thèmes de recherche ?

Dans la stratégie définie par le conseil scientifique viennent s'intégrer et interagir des chercheurs de tous horizons, de la physique aux sciences humaines, et ce, dans trois grands axes : les grands essais thérapeutiques, le soutien à l'innovation technologique et la prévention.

Plus de 200 MF pour la recherche

Depuis 1996, la nouvelle équipe dirigeante de l'Association pour la recherche sur le cancer a considérablement augmenté son financement de la recherche. Avec 282 MF de ressources en 1997, l'Arc a dépassé les objectifs fixés dans le cadre du budget prévisionnel et consacré 203 MF à la recherche. Cette progression continuera en 1998. En juillet dernier, le conseil d'administration a approuvé le financement de 647 dossiers pour un montant de 127 MF. Soit 25 MF pour les équipements (80 dossiers), 19 MF pour 24 subventions libres, 49 MF pour 273 subventions fixes et 33 MF pour 270 bourses.

Le financement de la recherche représente maintenant plus de 70% du budget global de l'Arc, contre 27% seulement en 1995. Dans le budget prévisionnel 1998, les frais généraux de fonctionnement avoisinent 7%, et la collecte de fonds, l'action régionale et la communication environ 16%.

Par exemple, nous allons lancer un appel d'offres sur les cancers professionnels. Il sera structuré de telle sorte qu'il puisse inclure des recherches épidémiologiques, des recherches en santé publique, mais aussi des recherches sur les mécanismes par lesquels tel agent chimique présent dans l'environnement professionnel induit un cancer, sur les prédispositions génétiques, et aussi comment modifier l'environnement, etc. Cela peut d'ailleurs induire d'autres appels d'offres.

Nous avons le souci de ne pas instaurer des catégories trop étanches ou rigides. Et si l'on découvre que tel chercheur pourrait travailler avec tel autre, nous le leur disons en laissant entendre que la prochaine fois, s'ils présentent un projet de recherche en commun, ils augmenteront leurs chances d'obtenir un financement de l'Arc. ■